

Des villes de taille moyenne souvent proches des grandes agglomérations

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 102 • Mai 2022

Les communes de densité intermédiaire abritent un tiers des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes. Entre 2013 et 2018, leur croissance démographique atteint 0,6 % par an, une valeur comprise entre celle des communes rurales et celle des communes denses. Elle provient autant de l'excédent des naissances sur les décès que de celui des arrivées sur les départs. Parmi ces communes, celles des ceintures urbaines, en périphérie des grandes agglomérations, se développent le plus rapidement. Dans l'ensemble, les habitants ont un niveau de vie médian plus élevé que dans le reste de la région. L'Ain et la Haute-Savoie sont les départements pour lesquels la part des habitants vivant dans une commune de densité intermédiaire est la plus élevée.

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, 539 communes sont dites de « densité intermédiaire », soit 13 % de l'ensemble des communes de la région. Elles couvrent 10 % du territoire et abritent 35 % de la population, soit environ 2 787 000 personnes. Le reste de la population se répartit dans des proportions quasi similaires entre les communes rurales et les communes denses (respectivement 35 % et 30 %). Les communes de densité intermédiaire sont davantage présentes à l'est de la région, notamment dans l'arc genevois, et proches des grandes agglomérations, des pôles des métropoles et des chefs lieux de département ► [figure 1](#).

La région est structurée par son relief, mais également par son maillage urbain. Les communes de densité intermédiaire illustrent la métropolisation et la périurbanisation et sont notamment au cœur des problématiques de trajets domicile-travail et d'artificialisation des sols.

Les habitants de ces communes résident quasiment toujours (99,6 % des cas) dans l'*aire d'attraction d'une ville* (AAV), contrairement à ceux des communes rurales (77 % seulement).

Si les communes de densité intermédiaire abritent 35 % de la population régionale, cette part varie de 22 % dans le Rhône à 50 % dans l'Ain ► [figure 2](#). La Haute-Savoie est également fortement concernée, avec un ratio de 46 %.

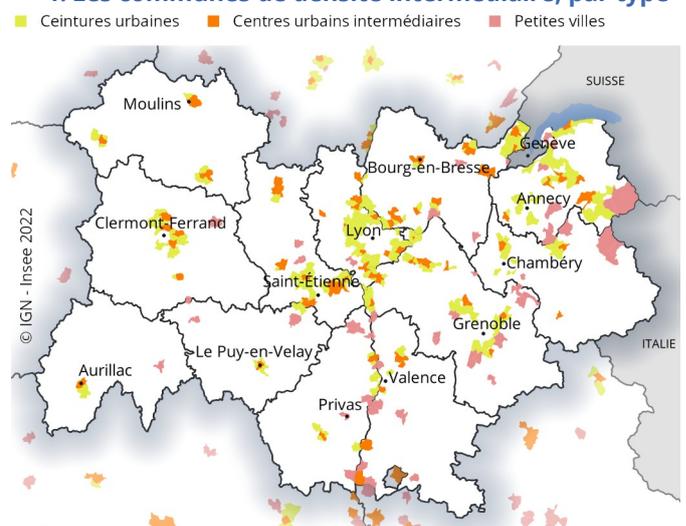
Des centres urbains intermédiaires aux petites villes

Les communes de densité intermédiaire peuvent être réparties en trois catégories : les *centres urbains intermédiaires*, les *ceintures urbaines* et les *petites villes*. Les centres urbains intermédiaires sont les zones les plus denses, comme Bourg-en-

Bresse, Montélimar, Villefranche-sur-Saône. Les ceintures urbaines se situent en périphérie immédiate des grandes agglomérations, comme Saint-Just-Saint-Rambert, Genas, Passy. Enfin, les petites villes, comme Annonay, Thiers, Livron-sur-Drôme, sont plus éloignées des centres urbains.

Les communes relevant des ceintures urbaines sont les plus nombreuses, 9 % des communes de la région (et 15 % des habitants), tandis que les centres urbains intermédiaires et les petites villes représentent chacun 2 % des communes (avec respectivement 15 % et 5 % des habitants).

► 1. Les communes de densité intermédiaire, par type



Source : Insee, grille de densité 2022.

► 2. Caractéristiques des communes de densité intermédiaire par département, en 2018

	Part des communes de densité intermédiaire (en %)	Part de la superficie (en %)	Part de la population (en %)	Taux annuel moyen d'évolution de la population (en %) (2013-2018)	Dû au solde naturel (en %) (2013-2018)	Dû au solde migratoire (en %) (2013-2018)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Ain	16,5	13,8	49,8	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6	23 500	13,3
Allier	4,4	3,3	41,7	- 0,5	- 0,4	- 0,2	19 500	18,0
Ardèche	9,0	6,9	37,1	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6	20 700	15,7
Cantal	1,2	1,8	26,5	- 0,7	- 0,6	- 0,1	20 500	13,5
Drôme	6,6	7,1	38,2	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6	19 600	17,0
Isère	18,9	14,3	36,7	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,0	23 000	11,4
Loire	14,9	13,2	43,4	+ 0,1	+ 0,1	- 0,0	20 500	14,1
Haute-Loire	5,8	3,6	29,9	+ 0,3	- 0,2	+ 0,4	20 400	13,8
Puy de Dôme	8,6	5,3	29,7	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,7	22 900	10,2
Rhône	32,6	24,6	21,6	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,4	25 300	9,8
Savoie	13,6	9,0	30,1	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	23 100	10,7
Haute-Savoie	28,3	29,4	46,3	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,5	27 100	8,5
Auvergne-Rhône-Alpes	13,4	9,9	34,9	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,3	22 900	12,2

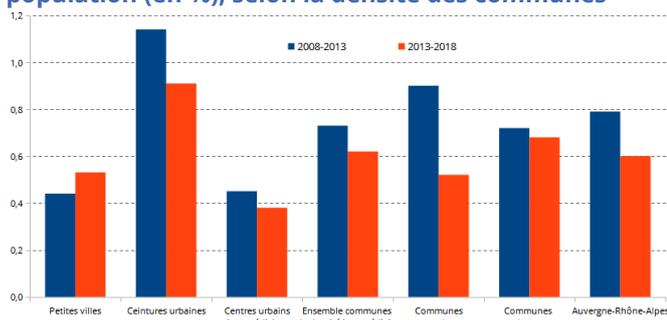
Lecture : en Ardèche, 9 % des communes sont de densité intermédiaire. Elles couvrent 6,9 % de la superficie du département et 37,1 % des Ardéchois y résident.

Source : Insee, grille de densité 2022 et Recensements de la population 2013 et 2018 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018.

Une démographie soutenue, mais qui tend à ralentir

Entre 1962 et 2018, la population des communes de densité intermédiaire a augmenté de façon soutenue et régulière (+ 80 %, soit une croissance de 1,1 % par an en moyenne), deux fois plus vite que celle des communes denses ou rurales. Sur la période la plus récente, de 2013 à 2018, la croissance démographique des communes de densité intermédiaire atteint 0,6 % en moyenne par an (comme l'ensemble de la région, ► figure 3). C'est légèrement moins que dans les communes denses (+ 0,7 %) mais plus que dans les communes rurales (+ 0,5 %). Rapporté au cycle précédent 2008-2013, la croissance démographique ralentit.

► 3. Évolution annuelle moyenne récente de la population (en %), selon la densité des communes



Lecture : entre 2013 et 2018, la population des petites villes s'est accrue de 0,5 % par an en moyenne.

Source : Insee, Recensements de la population 2008, 2013 et 2018.

La hausse de population des communes de densité intermédiaire est autant due au solde naturel qu'au solde migratoire. Par contre, dans les communes denses, seul le solde naturel explique la hausse de la population, alors que ce sont principalement les migrations qui contribuent à celle des communes rurales.

Sur la période 2013-2018, c'est dans l'Ain et la Haute-Savoie que la population des communes de densité intermédiaire augmente le plus vigoureusement (+ 1,1 % par an en moyenne). Ces deux départements ont, tous types de communes confondus, les croissances démographiques les plus élevées de la région. Parmi les communes de densité intermédiaire, les ceintures urbaines se développent nettement plus rapidement (+ 0,9 % en moyenne chaque année entre 2013 et 2018), portées par leurs soldes naturels comme migratoire. En Haute-Savoie et dans l'Ain, elles abritent la part de population la plus importante (respectivement 26 % et 20 %) contribuant à la vigueur de ces départements. Ceci illustre en outre le phénomène de périurbanisation.

Des communes qui attirent les familles

Les familles constituent 63 % des ménages dans les communes de densité intermédiaire, une proportion proche de celle de la région, et sont les plus présentes parmi les nouveaux arrivants. Leur présence est encore plus forte dans les ceintures urbaines (71 % des ménages). En s'éloignant des zones denses, elles peuvent s'installer dans des logements généralement plus spacieux, à un prix moins élevé, tout en bénéficiant du marché du travail des centres urbains proches. On y trouve moins de chômeurs et plus de cadres. Ainsi, la moitié des habitants des ceintures urbaines ont un niveau de vie supérieur à 26 000 euros, soit plus que dans les autres communes de densité intermédiaire (22 900 euros dans l'ensemble) et plus aussi que dans les communes denses (21 800 euros) ou rurales (22 600 euros). Plus généralement, les communes de densité intermédiaire attirent les cadres, les professions intermédiaires et les employés. En revanche, les étudiants quittent ces territoires pour s'installer dans les communes denses, où sont concentrées les offres de formations d'enseignement supérieur. ●

Emma Bianco, Bruno Roy (Insee)

► Définitions

Une **commune de densité intermédiaire**, d'après la grille communale de densité, a plus de la moitié de sa population qui réside dans un centre urbain ou un cluster urbain, qui correspond à un agrégat de carreaux de 1 km² contenant chacun au moins 300 habitants et regroupant ensemble entre 5 000 et 50 000 habitants.

Une commune classée en **centre urbain intermédiaire** a la plus grande partie de sa population qui réside dans un agrégat de carreaux de 1 km² contenant chacun au moins 1 500 habitants et regroupant ensemble entre 5 000 et 50 000 habitants.

Les communes classées en **ceinture urbaine** et **petite ville** ont la plus grande partie de leur population qui réside dans un agrégat de carreaux de 1 km² contenant chacun entre 300 et 1 500 habitants et regroupant ensemble entre 5 000 et 50 000 habitants. Pour les ceintures urbaines, de plus, l'agrégat est contigu à un centre urbain intermédiaire ou un grand centre urbain ou dans un rayon de 2 km de ceux-ci.

Les définitions des concepts d'**aire d'attraction d'une ville** (AAV), de **niveau de vie** et de **niveau de vie médian** et de **taux de pauvreté** sont consultables sur insee.fr, rubrique « Définitions, méthode et qualité ».

► Pour en savoir plus

● « Territoires ruraux : entre dynamisme démographique et vieillissement de la population », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 120, avril 2021.

